

AVIS PUBLIC

conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Est par les présentes donnée, par la soussignée, France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie :

Que le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée extraordinaire qui sera tenue le **12 décembre 2023 à 20 h** à la Salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie, adoptera :

- le budget pour l'année 2024;
- le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 1^{er} jour du mois de décembre 2023.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe